

Pétition à l'attention de Monsieur Gérard Collomb, Maire de LYON

à LYON, le

copie, pour information, à :

Monsieur Jean-Louis Borloo : Ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale

Monsieur le maire de LYON,

Nous, informaticiens, réduits au chômage, sommes amenés à solliciter l'attention des pouvoirs publics sur notre situation.

L'ANPE nous conduit à devenir des 'clients' obligés de sociétés 'prestataires de l'ANPE' dont la mission est de nous remettre au travail ... ou de fournir un bilan justifiant une radiation de nos droits ASSEDIC . Nous comprenons bien le souci d'éviter la dérive perverse dans laquelle nous pourrions risquer de nous installer si nous oublions nos devoirs citoyens ... Cependant, dans les faits, l'injonction que nous subissons à consacrer tout notre temps à la recherche d'un emploi de plus en plus hypothétique, et à la préparation de candidatures, ne s'avère ni pertinente, ni efficace ... Par la pression culpabilisatrice qu'elle instaure, elle ne fait qu'augmenter le déséquilibre dans lequel nous vivons.

Lorsque le chômage s'allonge, ce dont nous avons impérativement besoin, c'est de retrouver la pratique de nos métiers et les contacts et échanges indispensables au maintien des compétences ... Or nous finissons par être isolés de tout environnement professionnel : sans moyen pour nous retrouver et nous entraider (exemple: interdit d'afficher nos Associations dans les ANPE ou APEC).

Nous ressentons un manque d'équité et de fraternité, pour ne pas dire de simple respect, dans la menace à peine voilée qui nous est faite de nous voir retirer nos derniers moyens de subsistance par des organismes qui, trop souvent, avouent eux-mêmes ne pas vraiment connaître nos métiers.

Nous espérons faire valoir le devoir moral auquel devraient être soumis ceux qui, par le fait de leurs conseils, avis ou bilans ont le pouvoir d'orienter et forcer nos visées prospectives : nous avons, nous, la nécessité d'investir pour une employabilité à long terme !

D'autre part, les ressources investies par l'enseignement public et par nous-mêmes pour notre formation professionnelle seront-elles amorties de façon responsable si l'on nous contraint à une survie, sans aucune perspective, par un hypothétique « travail alimentaire » pour lequel nous ne sommes ni motivés ni préparés ?

L'actualité récente nous apprend la volonté officiellement affichée par le gouvernement de s'appuyer, dans certains cas, sur des Associations pour lutter contre le chômage ... Nous aimerions savoir, puisque nous sommes nous-mêmes membres d'associations d'informaticiens, si nous pouvons espérer voir reconsidérer - en faveur de nos besoins réels - la distribution des subsides, primes ou incitations pour la lutte contre le chômage. Nous sommes handicapés par la difficulté à accéder aux moyens informatiques matériels (serveur / Internet haut débit / ouvrages spécialisés ...) , à disposer, pour nos associations, d'un local de travail, à avoir accès à des compléments ciblés et personnalisés de formation, et tout simplement par l'indifférence sociale et l'absence d'appui officiel de nos démarches.

Espérant donc vous donner l'occasion de contribuer à réduire la fracture numérique, par l'exemple mobilisateur, à Lyon même autant qu'ailleurs, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Signataires de la pétition :

<i>NOM</i>	<i>Adresse</i> <i>(+ association ou autre précision)</i>	<i>signature</i>

8, montée de la Chana 69009 LYON

à LYON, le 12 7 2004

à l'attention de Monsieur Gérard Collomb, Maire de LYON

Monsieur le Maire,

lors d'une rencontre entre deux petites associations d'informaticiens, à Lyon, nous avons eu l'idée de rédiger et de cosigner la pétition ci-jointe.

Cette démarche, de faible envergure géographique, et limitée dans le temps, n'a été étendue jusqu'ici qu'à une action de test : une copie a été proposée en cyber-café de jeudi soir à vendredi.

Ainsi, nous percevons clairement la confirmation de nos vues : nous ne sommes pas les cas isolés ou marginaux auxquels certains voudraient nous assimiler.

Notre objectif n'est pas polémique: nos visées sont constructives et c'est parce que nous en sommes convaincus que nous souhaitons avant tout signifier notre alerte suffisamment tôt.

Si nous ne parlons que d'informatique, alors que certains contacts auraient signé le même genre de pétition en faveur d'autres professions, c'est pour fournir un témoignage objectif, limité à ce que nous connaissons.

Donc, puisque de nouvelles mesures contre le chômage sont d'actualité, nous voudrions qu'elles sachent rapidement se montrer efficaces : même si nos remarques proviennent d'un terrain que les 'acteurs sociaux' peuvent difficilement représenter, nous avons l'espoir qu'elles pourront être utiles.

Nota Bene :

Si l'on en croit « le Monde » du 25 juin 2004 :

« ... Remettre le pied à l'étrier aux *plus* exclus en leur proposant une activité, assortie éventuellement d'une formation, dans une collectivité locale ou une association tel est l'objectif du futur « contrat d'activité », ... »

en guise de référence : extrait de la Constitution Française du 27 OCTOBRE 1946 :

*... La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens **convenables** d'existence.*

*La Nation proclame la **solidarité** et l'égalité de **tous** les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales.*

La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'État." ...

En vous remerciant du temps accordé pour cette lecture, nous vous prions d'accepter, Monsieur le Maire, l'expression de nos respectueuses salutations.

Gilles PIGERON
8, montée de la Chana 69009 LYON

à LYON, le 12 7 2004

à l'attention de Monsieur Jean-Louis BORLOO ,
Ministre de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale

Monsieur le Ministre,

Ne sachant quelle destination serait la plus pertinente entre la DGEFP, la DRT, la DAGEMO, la DARES, la DILTI, la DIV, la DRESS, la DGUHC, la DGAS ... , nous nous adressons directement à vous pour signaler la pétition ci-jointe adressée au Maire de Lyon.

Veillez accepter, Monsieur le Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

This document was created with Win2PDF available at <http://www.daneprairie.com>.
The unregistered version of Win2PDF is for evaluation or non-commercial use only.